



## SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE PUBLIC

### Projet de fusion des établissements d'Airion-Beauvais et de Ribécourt : le passage en force redouté tente de se mettre en place! 2Ème essai

Annoncée au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la fusion des établissements de l'Oise n'est pas effective à ce jour. Nous avons réussi à démontrer que la mobilisation collective peut porter ses fruits.

Par le biais des chefs d'établissement, le chef de SRFD (re)convie les personnels à 1h30 de réunion « d'information sur le processus de départementalisation ». Nous ne pouvons que redouter ce nouvel ordre du jour qui est le plus vague possible.

Sur la forme, nous dénonçons toujours un travail précipité dans un délai contraint le tout en plein contexte sanitaire plus que dégradé et angoissant. Nous ne pouvons que regretter que les énergies soient mobilisées sur le projet de fusion alors qu'un CHSCTREA serait certainement plus utile dans l'accompagnement des équipes en ce moment. Une réunion en dehors des horaires de travail habituels qui ne permet toujours pas de mobiliser l'ensemble des équipes.

Sur le fond, nous dénonçons toujours :

- Une décision non concertée dont le caractère autoritaire n'est même plus dissimulé.
- Le mépris du résultat du vote au Conseil d'Administration de Ribécourt le 11 juin 2021 qui est pourtant sans appel possible se prononçant clairement contre le projet de fusion.
- La sémantique « adoucie » alors que les intentions sont claires.

**Les représentant.es des personnels appellent chacun.e d'entre vous à la plus grande vigilance, aucun travail ne doit être engagé dans la seule perspective d'une fusion !**

Le caractère informatif souligné dans l'invitation fait qu'aucune décision ne peut être prise et qu'aucune « phase opérationnelle » ne peut se concrétiser sur ce temps d'information.

Enfin et pour terminer, il semblerait que le CFA Régional rencontre d'importantes difficultés dans sa gestion. La fusion ne peut donc se construire si un ou plusieurs des centres constitutifs est mal en point.

Le SNETAP régional et national vous assure de nouveau de son total soutien contre ce processus qui transgresse l'ensemble des règles de fonctionnement de l'enseignement agricole public. La défiance est telle que nous ne pouvons que toujours nous positionner, comme le C.A., contre le projet de l'administration régionale.

Amiens le 04 janvier 2022, le bureau régional du SNETAP-FSU.

*Dans une démocratie, aucune « parole de chef » ne « fait la loi ». La décision publique n'est légitime que si elle s'inscrit dans un processus de travail collectif.*

*Philippe MEIRIEU*